



**ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Cantal

Groupe Départemental des directrices et directeurs d'École (G.D.D.E.)

Réunion du mercredi 9 octobre 2024

Ordre du jour

- Intervention de l'association DHALIR ;
- Intervention de la CASDEN ;
- Organisation des documents dans l'espace Gestion Ecole ;
- Evaluation d'école et travail des directeurs ;
- Mise en œuvre du livret de parcours inclusif,
- Rédaction d'un imprimé départemental pour le transfert de responsabilité en cas de sortie exceptionnelle ou régulière sur le temps scolaire.

Étaient présents :

Fonction- Établissement - Circonscription	Prénom - Nom
Référente des directrices et des directeurs Directrice de l'école de Tivoli - Aurillac- AURILLAC les 3 Vallées	Karine LAPARRAT
Directeur l'école de Pleaux MAURIAC	Yann DENTIL
Directrice de l'école maternelle d'Arpajon/Cère CANTAL SUD	Elodie LAVAL
Directrice de l'école du Rouget-Pers CANTAL SUD	Sandrine SALACROUP
Directrice l'école de Jussac AURILLAC les 3 Vallées	Sandra BOISSIER

Directrice l'école des Alouettes – Aurillac AURILLAC les 3 Vallées	Laëtitia GOYO-VALADIER
Directrice l'école de Raulhac AURILLAC les 3 Vallées	Eva CHABROL
Directrice l'école du Bex d'Ytrac AURILLAC les 3 Vallées	Véronique MEINIER
Directrice de l'école Jules Ferry Mauriac MAURIAC	Mylène ARVIS
Directrice de l'école de Chavignac MAURIAC	Amandine LALIE
Directrice de l'école de Saint Martin sous Vigouroux SAINT FLOUR	Isabelle SALAT
Directrice de l'école de Viellessepesse SAINT FLOUR	Florence BOISAN

Fonction- Établissement - Circonscription	Prénom - Nom
Directrice académique des services de l'éducation nationale	Marilyne LUTIC
Secrétaire générale de la DSDEN du Cantal	Stéphanie MARRET-DELBAC
Conseillère Technique auprès de la DASEN	Rachel PREBOSC

Étaient absents ou excusés

Fonction- Établissement - Circonscription	Prénom - Nom
Directeur de l'école de Canteloube – Aurillac AURILLAC les 3 Vallées	Dominique BANYIK
Directrice de l'école élémentaire d'Arpajon/Cère CANTAL SUD	Aurélia LACOSTE

Intervention de l'association DAHLIR par Mme GORCE

Mme Gorce présente la mission de l'association DAHLIR (Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers les Loisirs Intégrés et Réguliers) qui est de faciliter l'accès aux loisirs des personnes en situation de handicap. L'accompagnement proposé est individualisé, gratuit et de proximité. Les prérogatives de cette association sont encore peu connues.

Cet accompagnement s'adresse entre autres aux enfants de 0 à 18 ans ayant des besoins spécifiques (handicap, problème de santé, vulnérabilité sociale). Il peut prendre la forme d'un renforcement de l'encadrement du groupe durant l'activité de loisirs (recrutement d'animateurs, présence d'AESH).

Vous trouverez dans le diaporama de présentation des missions du DAHLIR (joint à ce compte-rendu) un complément d'informations sur le rôle de l'association, ses missions, le type d'accompagnement qu'elle propose, la procédure de mise en place et ses actions.

Mme GORCE explique que l'école peut avoir un rôle dans l'information aux familles, aux AESH qui souhaitent poursuivre l'accompagnement hors temps scolaire, aux animateurs des temps périscolaires et dans la diffusion du flyer (joint à ce compte rendu).

Intervention de Mme POIGNET pour la CASDEN

Mme Poignet présente les outils pédagogiques proposés par la CASDEN.

Nous vous il est une plateforme consacrée à l'actualité du monde éducatif. Vous y trouverez également des ressources classées par thème plutôt orientées cycle 3.

<https://www.vousnousils.fr/categorie/primaire/>

La plateforme *domino* propose des ressources pour les enseignants de cycle 2 et cycle 3 en maths, en français et EMC.

<https://domino.education/>

Une exposition consacrée au sport et à la citoyenneté est à la disposition des écoles. Elle peut être réservée auprès de la délégation CASDEN.

<https://casdenhistoiresport.fr/>

La CASDEN peut soutenir financièrement des projets pédagogiques. L'an dernier une malle JO EPS a été élaborée sur Cantal Sud, une aide matérielle a été donnée pour organiser les Journées Olympiques à Mauriac.

Des informations complémentaires sont fournies dans le document joint à ce compte-rendu.

Mise en œuvre du livret de parcours inclusif. Intervention de M. DOUMI, IEN ASH

L'accès au LPI se fait via le portail ARENA.

Son déploiement doit se faire durant cette année scolaire. L'intérêt de l'outil est de pouvoir accéder à toutes les informations via une plateforme unique et de pouvoir les partager avec toutes les personnes concernées : élèves, familles, professionnels du médico-social.

Se trouveront sur la plateforme les documents suivants : PPRE, PAI, PAP, PPS, GEVASCO qui seront remplis directement sur l'application.

Le directeur pourra créer et renseigner le LPI des élèves de son école mais chaque enseignant aura les mêmes possibilités pour les élèves de sa classe.

Il est possible d'ajouter des enseignants contributeurs comme par exemple les membres du RASED. L'enseignant référent aura également un accès pour déposer les GEVASCO et les PPS. La plateforme ne sera pas ouverte aux familles dans l'immédiat.

Il sera demandé aux directeurs de diffuser l'information auprès de enseignants de leur école de manière à ce que ces derniers testent leur connexion, créent leur mot de passe et puissent découvrir l'application.

M. DOUMI proposera un temps d'échange en visioconférence sur ce thème le 9 janvier 2025 12h-12H40.

Les problématiques rencontrées en lien avec le LPI seront recueillies et centralisées par Mme LAPARRAT, référente départementale des directrices et directeurs sur l'adresse referent-dir-ecoles15@ac-clermont.fr et transmises à M. DOUMI.

A ce compte-rendu sont joints le diaporama de présentation du LPI, un document sur sa du LPI ainsi qu'un dépliant.

Evaluation des directeurs. Intervention de Mme PREBOSC

Les premières évaluations n'auront pas lieu avant le mois de janvier. Un travail est mené au niveau académique sur l'élaboration de documents communs aux 4 départements. Le directeur évalué aura le choix du lieu et le moment où se tiendra son évaluation.

Mme PREBOSC rappelle qu'il s'agit bien, lors de ce temps d'échange, de valoriser le travail effectué par le directeur et de le conseiller.

Organisation des documents dans l'espace Gestion Ecole

Le souhait est de rendre plus efficace la recherche de documents dans l'espace gestion école du site de la DSDEN.

De ce fait, il est décidé que seul l'espace *Malette du directeur* serait conservé. Les documents seront rangés selon l'architecture proposée par les ERUN lors de la formation des nouveaux directeurs.

Mmes MONBOISSE, PREBOSC et LAPARRAT s'engagent sur un travail de tri des documents déjà en ligne et à rendre la recherche par mots clés plus efficace.

Rédaction d'un imprimé départemental pour le transfert de responsabilité en cas de sortie exceptionnelle ou régulière sur le temps scolaire.

Vous trouverez le document réalisé par le GDDE en pièce jointe.